



Le Bulletin bimensuel

Le 14 janvier 2004 Volume 17 Numéro 1

CHINE : SITUATION ET PERSPECTIVES DES OLÉAGINEUX

La demande de tourteau protéique et d'huile végétale en Chine poursuit sa progression en raison de l'augmentation du revenu des personnes, de la vigueur de l'économie et à l'expansion démographique. La demande accrue de volaille, de bœuf et de porc pousse à la hausse la consommation de tourteaux et, par ricochet, les importations de soja. Le prix des principaux oléagineux et produits dérivés est appelé à grimper de 30 % environ en 2003-2004, malgré une production mondiale record de soja. Dans ce numéro du *Bulletin bimensuel*, on examine la situation et les perspectives des oléagineux en Chine.

La production agricole

La Chine est une société principalement agraire. Environ 50 % de la main-d'oeuvre travaille dans le secteur agricole.

Pratiquement toutes les terres arables sont exploitées pour la production alimentaire, et la Chine figure parmi les plus grands producteurs mondiaux de riz, de pommes de terre, de sorgho, de millet, d'orge, d'arachides, de colza, de thé et de porc.

Les principales cultures non alimentaires sont le coton et les autres cultures à fibres.

Si le niveau de production alimentaire est élevé en Chine, c'est grâce aux systèmes de double et de triple culture, au recours intensif aux engrais et à la disponibilité d'une main-d'oeuvre abondante, compte tenu de superficies agricoles limitées. Les rendements des cultures sont déjà élevés, mais la Chine espère les accroître encore davantage grâce à l'amélioration génétique, à l'épandage d'engrais et aux moyens technologiques.

Près de 40 % des terres sont irriguées en Chine, comparativement à une moyenne de 18 % pour l'ensemble des pays du monde. En revanche, bon nombre des systèmes d'irrigation sont peu efficaces et entraînent du gaspillage d'eau. En outre, les ressources hydriques vont en rétrécissant,

et la concurrence autour de l'eau est de plus en plus vive, tant pour les besoins industriels que la consommation personnelle. L'eau est l'un des principaux facteurs limitants de la production agricole, particulièrement du fait de la répartition inégale des ressources entre le Nord, sensible à la sécheresse, et le Sud, qui vit

constamment sous la menace des inondations.

Les fermes chinoises sont petites (un hectare en moyenne) et essentiellement de type familial. Les agriculteurs ne possèdent pas leurs terres et ne peuvent ni les acheter ni les vendre. La terre agricole est un bien



CHINE : UNE ÉCONOMIE EN ESSOR

	Chine	Monde
PIB total (\$US billions)	1,2	32,3
PIB par habitant (\$US)	923	520
Croissance du PIB en 2003 (%)	7,5	1,7
Population (milliards)	1,3	6,2
Croissance démographique (%)	0,8	1,2
Territoire (km ² – millions)	9,3	133,9
Terres arables (km ² – millions)	1,4	14,0
Importations agricoles totales (\$US-milliards)	21,9	582,5
Exportations agricoles totales (\$US-milliards)	18,8	582,5

Données de 2002, à moins d'indication contraire

Source : Groupe de la Banque mondiale, sauf * (FAO) et ** (OMC)

collectif appartenant aux villages.

La loi de 1998 sur l'aménagement des terres a renforcé le mode de possession des terres en accordant des droits d'exploitation pour une période de 30 ans, et en limitant la relocalisation à des ajustements mineurs et ce, dans des cas exceptionnels. Par ailleurs, de plus en plus de villages accordent le droit de location sans restriction. La tenure étant plus assurée, les producteurs sont encouragés à investir dans des facteurs de production comme les engrais, ce qui favorise la productivité. En décembre 2003, le Comité central du Parti Communiste de la Chine a proposé au Congrès national populaire une modification à la constitution pour garantir le droit à la propriété privée. Une telle modification permettrait aux producteurs d'utiliser leurs terres à titre de garantie pour obtenir des prêts auprès des banques ou pour transférer des droits fonciers et permettre ainsi la création d'exploitations plus grandes et plus efficaces.

Bien que seulement 15 % des terres de la Chine soient cultivables, ce pays est considéré autosuffisant sur le plan alimentaire. Les productions agricoles varient selon les régions : soja et maïs dans le Nord-Est, maïs, blé, cultures fruitières et coton dans le Nord, riz et cultures fruitières dans la région côtière du Sud, riz, colza et animaux à viande dans le Centre-Sud et coton dans l'Ouest.

Politique agricole

L'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en

commerce d'État, accroître l'ouverture de ses frontières par le biais des permis d'importation et des contingents tarifaires, et devra aussi publier ses règlements commerciaux. Ces engagements contribueront sûrement à réduire le rôle des politiques gouvernementales et multiplieront l'effet des forces du marché sur le commerce agricole de la Chine.

La Chine évolue sous un autre aspect, en passant d'une société essentiellement rurale, peu mécanisée, à une société urbanisée et à une économie axée sur les marchés et la consommation. Ce pays étant le plus grand producteur et le plus grand utilisateur mondial de denrées agricoles et agroalimentaires, tout changement dans ses politiques agricoles et alimentaires ne peut qu'avoir un fort impact sur la situation de l'offre et de la demande dans le monde.

La Chine demeure un pays majoritairement rural, 63 % de sa population vivant dans des régions rurales. Les politiques gouvernementales qui limitaient autrefois l'exode rurale vers les régions urbaines ont été assouplies. En général, le revenu des ménages urbains est plus élevé que celui de leurs contreparties rurales, et les citadins consomment plus de viande, d'oeufs, de volailles, de lait, de fruits, de

décembre 2001, fut une étape marquante pour ce pays, dans le contexte de sa transition d'une économie planifiée à une économie de marché qui se veut ouverte sur le monde. Par suite de son adhésion à l'OMC, la Chine devra abaisser ses tarifs douaniers, diluer les pouvoirs de ses organismes de

légumes et d'aliments transformés et moins de céréales que les ruraux.

Politiques en matière de biotechnologie

Tout au long des années 1990, la Chine a défendu ardemment le développement agricole axé sur la biotechnologie. En contraste, le conseil d'État de la Chine a fait preuve de prudence en adoptant, en mai 2001, une législation qui vise à assurer la gestion sécuritaire des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture. En vertu de cette loi, la Chine exigera une certification de salubrité alimentaire pour tous les OGM produits au pays et importés, ainsi que l'étiquetage des produits transgéniques et des produits transformés contenant des OGM. Au début de 2002, le ministère chinois de l'Agriculture a publié trois règlements qui fournissent un cadre précis pour la gestion de la biosécurité, les modalités de commercialisation et l'étiquetage des produits agricoles génétiquement modifiés. Essentiellement, la nouvelle législation exige que les importateurs et les exportateurs obtiennent auprès du ministère chinois de l'Agriculture une approbation officielle établie d'après la vérification de la salubrité des produits.

En raison de la complexité des changements apportés, la Chine a reporté l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation applicable aux importations de produits OGM au 20 avril 2004. En vertu des règles provisoires adoptées par la Chine vis-à-vis des OGM, les importateurs de ce pays et les fournisseurs étrangers devront obtenir des certificats de salubrité et des permis d'étiquetage auprès du ministère chinois de l'Agriculture, ainsi que des permis de quarantaine de l'administration chargée du contrôle de la qualité, de

CHINE : CONTINGENTS VISANT LES HUILES VÉGÉTALES

	2002	2003	2004	2005	2006
milliers de tonnes.....				
Huile de canola	879	1 018	1 126	1 243	illimité
Huile de soja	2 518	2 818	3 118	3 587	illimité
Huile de palme	2 400	2 600	2 700	3 168	illimité

Source : OMC, octobre 2003

l'inspection et de la mise en quarantaine des produits, et ce avant de passer des contrats et de décharger les cargaisons. Actuellement, les certificats de salubrité sont établis d'après des essais en conditions réelles effectués dans le pays exportateur, mais des essais ont également été entrepris sur le territoire chinois et devront être achevés avant que le nouveau règlement puisse être appliqué.

Tarifs douaniers à l'importation

La Chine impose des tarifs douaniers sur la plupart des produits importés, principalement ad valorem. Les oléagineux et les huiles végétales sont soumis à une taxe à la valeur ajoutée (TVA) de 13 %, et les tourteaux à une TVA de 17 %. En 1995, la Chine a éliminé la TVA applicable au tourteau de soja, ce qui a stimulé les importations de tourteaux et freiné leur fabrication au pays, en plus de favoriser l'importation non déclarée d'huile de soja.

Cette TVA a été rétablie en juillet 1999, et depuis lors on a observé une hausse des importations de soja et une diminution de l'importation de produits dérivés.

Les oléagineux et leurs produits sont aussi soumis à un tarif douanier à l'importation. Actuellement, les taux applicables au canola et au tourteau de canola, soit 9 % et 16 %, sont considérablement plus élevés que ceux applicables au soja et au tourteau de soja (3 % et 9 % respectivement). Les taux applicables aux huiles végétales, qui étaient extrêmement élevés avant l'adhésion de la Chine à l'OMC, ont été négociés par le biais d'un contingent tarifaire.

Les engagements pris par la Chine dans le cadre de son adhésion à l'OMC comprennent l'établissement de contingents tarifaires pour les huiles, notamment de soja, de colza et de palme. Ces contingents sont entrés en vigueur en 2002-2003. La

Chine importera un volume croissant d'huile végétale à un taux préférentiel de 9 % applicable dans la limite du contingent, alors que les importations au-delà de cette limite seront soumises à un taux de 41,6 %. Le système de contingents tarifaires sera éliminé le 1^{er} janvier 2006, date à partir de laquelle le tarif douanier s'appliquant aux huiles végétales tombera à 9 %.

En plus d'établir un contingent tarifaire pour l'huile végétale, la Chine a imposé des limites aux activités des organismes de commerce d'État, afin de favoriser l'avènement d'un climat commercial plus ouvert et concurrentiel. Ces limites ont été fixées à 42 % pour 2002, et diminueront à 10 % d'ici 2005 pour l'huile de canola, de soja et de palme.

SITUATION : 2003-2004

Oléagineux

La Chine est le troisième producteur d'oléagineux dans le monde, après les États-Unis (É.-U.) et le Brésil. Elle est le premier producteur de colza, de graine de coton et d'arachides, et le quatrième producteur de soja. La production totale d'oléagineux (soja, colza, arachides, graine de coton et graine de tournesol) a augmenté de 26 % au cours des 10 dernières années, pour atteindre 53,42 millions de tonnes (Mt) en 2003-2004. La production de 2003-2004 a augmenté de 2 % par rapport à celle de 2002-2003, malgré des pluies en fin de campagne qui ont nui aux rendements de certaines productions, notamment la graine de coton.

De manière générale, la production d'oléagineux n'a pas évolué au même rythme que la demande d'huiles végétales et de tourteaux protéiques. Les importations de soja ont augmenté de manière exponentielle au cours des 10 dernières années, passant de 155 000 tonnes (t) en 1994-1995 au volume prévu de 22,0 Mt en 2003-2004. La Chine était plus ou moins autosuffisante au chapitre de la production de soja jusqu'en 1996-1997, lorsque les importations ont véritablement débuté. Dans le cas du colza/canola, les importations ont maintenu un niveau élevé de 1998-1999 à 2000-2001, mais ont chuté depuis et s'établiront probablement à 650 000 t en 2003-2004.

Le volume d'oléagineux triturés en Chine a augmenté de 142 % au cours des 10 dernières années, et c'est dans le secteur du soja, du colza/canola et des arachides que la progression a été la plus forte. Au cours des cinq dernières années, presque toute la croissance au chapitre de la trituration des oléagineux était attribuable à la transformation de soja importé. En 2003-2004, la Chine prévoit triturer 56,8 Mt d'oléagineux, ce qui représente une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente.

La Chine s'est hissée parmi les premiers pays dans le monde au chapitre de la trituration du soja. De 1991-1992 à 2003-

CHINE : OFFRE ET UTILISATION DES OLÉAGINEUX

<i>Années commerciales respectives</i>	2001	2002	2003
	-2002	-2003ep	-2004p
millions de tonnes.....		
Production			
Graine de coton	9,56	8,85	8,62
Arachide	14,42	14,90	15,10
Colza/canola	11,33	10,55	11,60
Soja	15,41	16,51	16,20
Tournesol	<u>1,48</u>	<u>1,86</u>	<u>1,90</u>
Total	52,20	52,67	53,42
Importations			
Soja	10,39	21,42	22,00
Colza/canola	<u>0,78</u>	<u>0,15</u>	<u>0,65</u>
Total	11,17	21,57	22,65
Trituration			
Graine de coton	7,65	6,95	6,85
Arachide	6,80	7,15	7,25
Colza/canola	11,41	10,02	11,60
Soja	20,40	26,99	30,25
Tournesol	<u>0,65</u>	<u>0,79</u>	<u>0,80</u>
Total	46,91	51,90	56,75

ep: estimation préliminaire de l'USDA, janvier 2004

p : prévision de l'USDA, janvier 2004

Source : USDA

2004, sa part de la capacité mondiale de trituration du soja est passée de 3,7 % à 15,5 %, devançant ainsi l'Union européenne et l'Argentine. Anciennement, la trituration était l'affaire de petites usines concentrées dans le Nord-Est du pays, autour du bassin de production de soja de la Chine. Au début des années 1990, on a assisté à l'implantation d'installations modernes et à haute capacité. Aujourd'hui, on dénombre trois grandes catégories de transformateurs d'oléagineux qui diffèrent selon la région où ils opèrent. Les tritrateurs du Nord de la Chine transforment du soja et des arachides produits au pays, ceux de la vallée du Yangtze, dans le Centre-Sud du pays, transforment le colza/canola, et ceux de la région côtière du Sud transforment du soja importé.

Huile végétale

En 2003-2004, on prévoit que la production d'huile végétale atteindra 12,8 Mt, pour une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Les principales huiles produites en Chine proviennent du soja, du colza/canola et de l'arachide. Tandis que la

production d'huile de soja a doublé au cours des cinq dernières années, la production d'huile de colza/canola a fléchi légèrement et celle d'huile d'arachide est restée stable. La Chine produit également des volumes restreints d'huile de coton et de tournesol.

La consommation de toutes les huiles végétales confondues a augmenté de 85 % au cours des 10 dernières années, et devrait s'établir à 17,8 Mt en 2003-2004. Une économie vigoureuse et l'augmentation des revenus des ménages ont contribué à modifier considérablement les habitudes alimentaires. Ainsi, en 2003-2004, la consommation par habitant d'huile végétale devrait atteindre 17,6 kg, comparativement à 9,6 kg en 1994-1995. La plupart de cette hausse de consommation est survenue dans l'huile de soja et l'huile de palme, alors que la consommation d'huile de colza/canola, d'arachide et d'autres graines s'est maintenue.

Le potentiel de futurs gains pour la consommation de l'huile végétale par habitant demeure grand, surtout que la Chine accuse un recul à ce chapitre par rapport à d'autres

pays asiatiques. En 2002, la consommation d'huile végétale par habitant s'élevait à 40,8 kg à Hong Kong, à 34,9 kg à Taïwan, et à 15,9 kg seulement en Chine.

Malgré les importantes mises de fonds et l'impressionnante expansion du secteur de la transformation, les importations ont doublé au cours des trois dernières années, pour atteindre 4,9 Mt en 2003-2004. Les importations d'huile de palme ont fortement augmenté au cours des cinq dernières années et les prévisions pour 2003-2004 s'établissent à 3.1 Mt. Les importations d'huile de soja ont aussi atteint un volume record. Enfin, la Chine importe de l'huile de colza/canola en faible quantité.

Tourteaux protéiques

L'utilisation de tourteaux protéiques a augmenté considérablement sous l'effet des changements survenus dans les habitudes alimentaires (consommation accrue de viande) et de l'industrialisation graduelle de la production d'aliments du bétail et des productions animales. Bien que la plupart de la production porcine et avicole provienne toujours de petites exploitations, on compte un nombre croissant

d'opérations à grande échelle qui s'approvisionnent en aliments commerciaux renfermant une teneur beaucoup plus riche en protéine. La consommation de tourteaux a augmenté de 135 % au cours des 10 dernières années, de sorte qu'elle atteindra 37,4 Mt en 2003-2004. Au cours de la même période, la consommation de tourteau de soja a grimpé de 296 % et représente aujourd'hui 61 % de la consommation totale.

La Chine est autosuffisante en tourteau protéique, et elle n'importe que de faibles quantités de tourteau de soja et de

CHINE : HUILES VÉGÉTALES

Années commerciales respectives	2001 -2002	2002 -2003ep	2003 -2004p
.....millions de tonnes.....			
Production			
Soja	3,58	4,73	5,30
Colza/canola	4,18	3,54	4,03
Arachide	2,15	2,25	2,29
Graine de coton	1,12	1,01	0,99
Tournesol	<u>0,15</u>	<u>0,19</u>	<u>0,19</u>
Total	11,18	11,72	12,80
Importations			
Palme	2,02	3,10	3,10
Soja	0,37	1,71	1,75
Colza/canola	<u>0,05</u>	<u>0,06</u>	<u>0,04</u>
Total	2,44	4,87	4,89
Consommation			
Soja	3,96	6,35	6,79
Colza/canola	4,20	3,57	4,07
Palme	2,02	3,10	3,10
Arachide	2,14	2,24	2,28
Autre	<u>1,65</u>	<u>1,62</u>	<u>1,60</u>
Total	13,97	16,88	17,84

ep: estimation préliminaire de l'USDA, janvier 2004

p : prévision de l'USDA, janvier 2004

Source : USDA

CHINE : TOURTEAUX PROTÉIQUES

Années commerciales respectives	2001 -2002	2002 -2003ep	2003 -2004p
.....millions de tonnes.....			
Production			
Soja	16,30	21,50	24,05
Colza/canola	7,19	6,35	7,33
Autre	6,38	6,28	6,29
Total	29,87	34,13	37,67
Importations			
Soja	0,02	0,03	0,20
Farine de poisson	0,96	0,82	0,98
Total	0,98	1,15	1,18
Consommation			
Soja	15,27	20,64	22,68
Colza/canola	6,98	6,15	7,06
Autre	7,62	7,51	7,69
Total	29,87	34,30	37,43
Exportations			
Soja	1,05	0,76	0,80

ep: estimation préliminaire de l'USDA, janvier 2004

p : prévision de l'USDA, janvier 2004

Source : USDA

farine de poisson. Les exportations de tourteau de soja dans les pays voisins avaient atteint un million de tonnes environ en 2001-2002, mais ont diminué depuis.

Prix

La demande de soja de la Chine et le volume plus faible que prévu de la récolte américaine ont contribué à pousser à la hausse le complexe des oléagineux, surtout en 2003-2004. Depuis août, les cours du

soja jaune n° 1 cotés au Chicago Board of Trade sont passés de 5,38 \$US le boisseau (/boiss.) pour culminer à 7,95 \$US/boiss. en début de janvier 2004. Au cours de la même période, les cours à terme du tourteau de soja cotés à Chicago sont

ÉCHANGES CANADA-CHINE

Les partenariats unissant le Canada et la Chine dans les domaines du commerce, du développement, de l'éducation et de la culture ont pris une forte ampleur depuis la naissance des relations diplomatiques entre les deux pays, en 1970. Le Canada a appuyé l'accession de la Chine à l'OMC et a signé un accord bilatéral avec ce pays en novembre 1999. Cet accord prévoit la réduction des tarifs douaniers applicables aux exportations canadiennes destinées à la Chine, et accorde la priorité à l'équipement de télécommunications, aux aéronefs, à l'huile de canola et aux produits du papier.

La Chine est le deuxième fournisseur du Canada à l'importation. En 2002, le Canada lui a importé pour 16 milliards de dollars de produits. Les importations du Canada comprenaient surtout du matériel électrique, des appareils mécaniques, des jouets, des meubles et des vêtements. Les importations agricoles ont représenté 287 millions de dollars et comprenaient surtout des mandarines ainsi que des poissons et des fruits de mer.

En 2002, les exportations canadiennes vers la Chine ont été évaluées à 4,2 milliards de dollars, si bien que ce pays figure au quatrième rang des débouchés du Canada à l'exportation, juste après le Royaume-Uni. Les principaux produits canadiens exportés en Chine étaient de la pâte de bois, des engrais, des produits chimiques organiques, des aéronefs et de l'équipement électrique. Quant aux exportations agricoles, évaluées à 284 M\$, elles ont accusé un fort recul par rapport aux 841 M\$ enregistrés en 2001, à cause de la sécheresse survenue dans l'Ouest canadien, laquelle a contribué à réduire les stocks exportables. En 2002, les exportations agricoles comprenaient surtout du blé, du gras animal, de l'orge, du cuir et des pois secs. Bien qu'il était absent de la liste des cinq premiers produits exportés en 2002, le canola figure habituellement en tête des denrées agricoles exportées en Chine. En 2002, les oléagineux représentaient 13 % des exportations agricoles canadiennes, comparativement à 48 % en 2001 et 2000 et à 66 % en 1999.

Par le passé, les importations par la Chine ont beaucoup varié d'une année à l'autre, et cela est très vrai dans le cas du canola. Si les exportations canadiennes de canola ont atteint une moyenne de 550 000 t au cours des 10 dernières années, elles ont oscillé entre zéro en 1996-1997 et en 2002-2003 et 1,9 Mt en 2000-2001. En 2003-2004, on prévoit que la Chine importera 550 000 t de canola, soit presque trois fois le volume qu'elle a importé l'an dernier. Le Canada prévoit lui en fournir 400 000 t. Les importations chinoises de canola ont chuté brutalement en 2001, en raison de l'abondante production intérieure, d'exigences ambiguës relativement aux OGM et de diverses initiatives stratégiques entreprises par la Chine.

Le Canada n'exporte actuellement pas de tourteau de canola vers la Chine, car ce pays n'en importe pas. Les tourteaux de canola et de colza ne constituent pas des produits de substitution. En raison de la teneur élevée en glucosinolates du tourteau de colza, ce produit ne peut être servi qu'en faible quantité aux bovins et n'est pas considéré comme un aliment de choix pour le bétail. Par contre, le tourteau de canola se substitue bien au tourteau de soja dans les rations animales. Les agriculteurs chinois peuvent désormais produire du colza double zéro à faible teneur en acide érucique, dont les caractéristiques s'apparentent à celles du canola. Producteurs et transformateurs tirent donc avantage de cette culture.

Le Canada exporte aussi de l'**huile de canola**, du **soja** et du lin en faibles quantités.

CANADA : EXPORTATIONS DES OLÉAGINEUX ET DE LEURS PRODUITS VERS LA CHINE

<i>Campagne agricole (août à juillet)</i>	1999 -2000	2000 -2001	2001 -2002	2002 -2003ep	2003 -2004p
tonnes.....				
Canola*	1 211 100	1 889 600	192 500	-	400 000
Huile de canola	44 850	17 191	7 207	20 285	150 000
Soja	35 402	1 813	2 910	2 702	2 700
Graine de lin	-	-	-	5 428	20

ep : estimation préliminaire

p : prevision, AAC, janvier 2004

Source : Statistique Canada sauf * (Commission canadienne des grains), janvier 2004

passés de 168,80 \$US la tonne courte (/tc) à 241,80 \$US/tc, tandis que les cours à terme de l'huile de soja ont grimpé de 19,77 ¢US la livre à 28,04 ¢US la livre. Jusqu'ici, le prix moyen cumulatif du soja pour 2003-2004 s'établit à 7,95 \$US/boiss. comparativement à la moyenne de 5,81 \$US/boiss. enregistrée en 2002-2003.

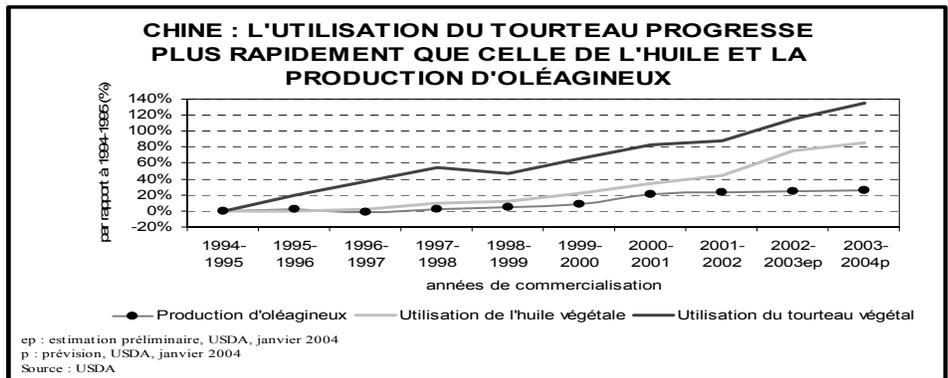
Enfin, les prix de ces produits, rendus en Chine, ont augmenté dans des proportions encore plus grandes en raison de l'augmentation des tarifs de fret.

PERSPECTIVES

En 2004-2005, on prévoit que les importations d'oléagineux de la Chine augmenteront quelque peu, en raison des perspectives économiques favorables et de l'augmentation qui s'ensuivra au chapitre de la consommation de viandes et d'huiles alimentaires. Les investissements soutenus dans le secteur chinois de la transformation des oléagineux, ainsi que les politiques publiques favorisant l'importation de ces denrées brutes plutôt que transformées, alimenteront la progression des importations d'oléagineux.

Par contre, au cours des deux prochaines années, ces importations seront entravées par le manque de capacité au chapitre du transport maritime. La forte demande de denrées agricoles et non agricoles de la Chine est la principale cause de l'augmentation actuelle des taux de fret. Comme le parc maritime est utilisé à entre 96 % et 98 % de sa capacité et que peu de nouveaux navires sont attendus au cours des deux ou trois ans à venir, on peut s'attendre à ce que les taux de fret augmentent davantage, en réaction à la demande.

À moyen terme, la demande chinoise d'oléagineux devrait continuer à prendre de l'essor. Dans ses perspectives agricoles d'ici à 2012-2013, le Food and Agricultural Policy Research Institute (FAPRI) de l'Université de Missouri entrevoit le maintien



de la production et l'augmentation de la demande en Chine. La consommation par habitant d'huile végétale devrait grimper de plus de 25 % au cours de cette période de 10 ans.

Dans le cas du soja, le FAPRI prévoit que la production de la Chine se maintiendra autour de 16,5 Mt, du fait que le recul des surfaces récoltées serait compensé par une hausse des rendements. La vive demande intérieure continuera d'entraîner une augmentation des importations. Jusqu'ici, la croissance réelle des importations de soja en Chine a excédé les prévisions publiées. En prenant comme point de départ les importations réelles de soja de la Chine pour 2002-2003, soit 21,4 Mt, et en appliquant un taux de croissance annuel de 6,6 % comme laisse entendre le FAPRI, on conclut que les importations de soja pourraient augmenter à 40 Mt d'ici 2012-2013. Au cours de cette période, on s'attend également à ce que la Chine augmente ses exportations de tourteau de soja et réduise ses importations d'huile de soja.

Dans le cas du colza/canola, le FAPRI prévoit que la production variera peu au cours des dix prochaines années par rapport à celle de 2003-2004. Cependant, l'utilisation intérieure devrait progresser d'environ 2 % par année, nécessitant des importations de 2,5 Mt alors qu'elles se chiffraient à 0,7 Mt en 2003-2004. On prévoit en outre que les importations d'huile de colza augmenteront à près de 300 000 t en 2008-2009, pour ensuite commencer à

fléchir en raison de la hausse du volume de colza trituré en Chine. Au chapitre du tourteau de colza, la Chine passera de petit exportateur net à importateur net au cours des cinq prochaines années.

Renseignements supplémentaires :
Deanna Gower, Analyste de marchés
N° de tél. : (204) 983-8474
Courriel : gowerd@agr.gc.ca

BONNE ANNÉE!

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé